

Animations vacances

Les animations proposées sont ouvertes en priorité à tous les jeunes de 4 à 13 ans et plus de la Communauté de Communes du Grand Pontarlier (CCGP).

Renseignements auprès de l' Accueil du Service Éducation, Jeunesse, Politique de la Ville (69, rue de la République, face Sous-Préfecture / 03 81 38 82 46 / accueil.ces@ville-pontarlier.com

Ateliers vacances d'Août

4 ANS REVOLUS / 6 ANS

UNE JOURNÉE À LA PRÉHISTOIRE AVEC CROMIGNON ET CROPETITE
Le 12 août de 10h à 16h30 - École maternelle de Vuillecin - Limité à 8 participants.

MON TABLEAU À LA VARICELLE
Le 25 août de 14h à 17h - École maternelle de Chaffois - Limité à 6 participants.

MONSTRES ET ANIMAUX FANTASTIQUES EN POTERIE
Le 4 août de 14h à 17h - Ancienne école de Sainte-Colombe - Limité à 10 participants.

PLONGE DANS LE MONDE DES PETITES BÊTES AQUATIQUES
Du 1^{er} au 3 août de 9h à 12h - Maison de la Réserve, à Labergement Sainte Marie - Limité à 10 participants.

7/9 ANS

OBSERVONS NOS OISEAUX
Le 9 août de 14h à 16h30 - Salle des fêtes de Dommartin - Limité à 4 participants.

ATELIER DE MAGIE
Les 18 et 19 août de 10h à 12h et de 14h à 16h - Salle des Fêtes de Dommartin - Limité à 6 participants.

JE JOUE AVEC LE VENT
Du 17 au 19 août de 14h à 17h - Maison de quartier des Pareuses, à Pontarlier - Limité à 6 participants.

LES P'TITS CONTEURS KAMISHIBAI
Les 22, 23 et 25 août de 9h à 12h - Salle Jean-Louis Deville de la Maison des Associations, à Pontarlier - Limité à 4 participants.

LE SOL, UNE VIE INSOUÇONNÉE
Le 26 août de 14h30 à 17h - Salle de convivialité, à La Cluse et Mijoux - Limité à 5 participants.

DESSIN ET PEINTURE SUR T-SHIRT OU JEAN
Le 2 août de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30 - Salle des associations de la Mairie de Houtaud - Limité à 3 participants.

COUTURE À LA MACHINE D'UN ENSEMBLE LINGETTE/PANIÈRE
Le 29 août de 14h à 17h - Salle de réunion Ida Barthelet de la Maison des Associations, à Pontarlier - Limité à 6 participants.

13 ANS ET +

DESSIN ET PEINTURE SUR T-SHIRT OU JEAN
Le 2 août de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30 - Salle des associations, à la Mairie de Houtaud - Limité à 3 participants.

À Tous Sports vacances d'Août

4 ANS REVOLUS / 6 ANS

EN ÉQUILIBRE ?
Le 23 août de 10h à 11h30 et de 13h30 à 15h - Gymnase Morand, à Pontarlier - Limité à 8 participants.

7/9 ANS

GRIMPE DANS LES ARBRES AVEC REPAS EN HAUTEUR
Le 24 août de 9h à 16h - Forêt de Chaffois - Limité à 8 participants.

LASER BUG ET DÉCOUVERTE DU LAC
Du 1^{er} au 5 août de 13h30 à 15h30 - Base nautique, aux Granges-Limité à 6 participants.

KID ATHLÉ : DÉCOUVERTE DE L'ATHLÉTISME
Du 17 au 19 août de 10h30 à 12h - Stade Robert Tempesta (repli gymnase De Gaulle), à Pontarlier - Limité à 12 participants.

INITIATION ET DÉCOUVERTE DU HANDBALL
Du 22 au 24 août de 9h à 12h - Golf des Etraches, à Pontarlier - Limité à 5 participants.

10/12 ANS

GRIMPE DANS LES ARBRES
Le 25 août de 9h à 16h - Forêt de Chaffois - Limité à 8 participants.

LASER BUG ET DÉCOUVERTE DU LAC
Du 1^{er} au 5 août de 13h30 à 15h30 - Base nautique, aux Granges-Limité à 6 participants.

CATAMARAN ET DÉCOUVERTE DU LAC
Du 22 au 26 août de 13h30 à 15h30 - Base nautique, aux Granges-Limité à 6 participants.

DÉCOUVRIR ET PRATIQUER L'ESCALADE
Du 2 au 4 août de 14h à 17h - Site de la Fauconnière, à Pontarlier - Limité à 8 participants.

DÉCOUVERTE DU JEU D'ÉCHECS
Du 1^{er} au 4 août de 14h30 à 16h30 - Salle de réunion de Gaulle, à Pontarlier - Limité à 5 participants.

KID ATHLÉ : DÉCOUVERTE DE L'ATHLÉTISME
Du 17 au 19 août de 9h à 10h30 - Stade Robert Tempesta (repli gymnase De Gaulle), à Pontarlier - Limité à 12 participants.

13 ANS ET +

INITIATION ET DÉCOUVERTE DU HANDBALL
Du 29 au 31 août de 10h à 12h et de 13h30 à 15h30 - Gymnase du Larmon, à Pontarlier - Limité à 14 participants.

INITIATION À LA PRATIQUE DU GOLF
Du 22 au 24 août de 9h à 12h - Golf des Etraches, à Pontarlier - Limité à 5 participants.

GRIMPE DANS LES ARBRES
Le 25 août de 9h à 16h - Forêt de Chaffois - Limité à 8 participants.

PLANCHE À VOILE
Du 22 au 26 août de 13h30 à 15h30 - Base nautique, aux Granges-Limité à 12 participants.

PLANCHE À VOILE
Du 1^{er} au 5 août de 13h30 à 15h30 - Base nautique, aux Granges-Limité à 12 participants.

CATAMARAN ET DÉCOUVERTE DU LAC
Du 22 au 26 août de 13h30 à 15h30 - Base nautique, aux Granges-Limité à 6 participants.

DÉCOUVRIR ET PRATIQUER L'ESCALADE
Du 2 au 4 août de 14h à 17h - Site de la Fauconnière, à Pontarlier - Limité à 8 participants.

DÉCOUVERTE DU JEU D'ÉCHECS
Du 1^{er} au 4 août de 14h30 à 16h30 - Salle de réunion de Gaulle, à Pontarlier - Limité à 5 participants.

INITIATION À LA PRATIQUE DU GOLF
Du 22 au 24 août de 9h à 12h - Golf des Etraches, à Pontarlier - Limité à 5 participants.



Réunion Publique Jeudi 15 septembre à 19h30

Le conseil municipal est en place depuis 2 ans et demi, mais suite à l'épidémie de Covid, nous n'avons pas eu l'occasion de nous rencontrer, notamment lors des vœux de la municipalité annulés 2 ans de suite. C'est pourquoi le maire et le conseil municipal organisent une réunion publique afin de vous présenter les réalisations, les travaux en cours et les projets de la municipalité. Ce sera l'occasion de discuter ensemble, de répondre à vos interrogations (n'hésitez pas à déposer préalablement vos questions à la mairie, par courrier ou par mail.) Bel été et à bientôt !

Le conseil municipal

L'opération tranquillité vacances, comment ça marche ?

Vous allez bientôt vous absenter et vous craignez pour la sécurité de votre maison, de votre appartement ? Vous pouvez vous inscrire à l'opération tranquillité vacances. Les services de police ou de gendarmerie se chargent alors de surveiller votre domicile ! Des patrouilles sont organisées pour passer aux abords de votre domicile. Vous serez prévenu en cas d'anomalies (dégradations, tentative d'effraction, cambriolage ...). Ces dernières sont effectuées de jour comme de nuit, en semaine et le week-end. Pour vous inscrire, vous pouvez utiliser le service en ligne (site service-public.fr) ou vous rendre en commissariat de police ou en brigade de gendarmerie.



Conférence «Enrichissez-vous, écologisez!» Mardi 20 septembre à 20h00

A travers un scan de nos habitudes et de la problématique liée à l'énergie, Laurent Nourdin vous proposera de voyager vers un monde plus propre et comprendre comment de petits gestes peuvent permettre de faire de grosses économies, favorables autant à notre port monnaie qu'à la planète !

Opération Réduc'ciné à 3€



Conditions : Pour tous les jeunes âgés de moins de 25 ans, Résider dans la Communauté de Communes du Grand Pontarlier. Une Réduc'ciné maximum par semaine et par personne.

Dates : vacances scolaires d'été

Lieux de distribution : en mairie

Prix de la place de cinéma sur présentation d'un coupon de réduction : 3 €

(pour la 1^{ère} demande, présentation d'un justificatif de domicile et du livret de famille)

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Le bon réflexe
contre les
cambriolages

Alerte sécheresse 4ème niveau

Le Haut-Doubs est placé par arrêté préfectoral depuis le vendredi 29 juillet en alerte sécheresse de 4ème niveau dit « de crise ».

Cette alerte engendre des mesures de restriction ou d'interdiction des usages de l'eau.

	Arrosages			Nettoyages			Remplissages / Vidanges		
	Pelouses, massifs, fleurs, plantations en contenant et jardins potagers	Espaces verts, arbres et arbustes	Golfs et terrains de sport enherbés	Toitures, façades, terrasses	Voitures	Voiries	Piscines privées	Piscines ouvertes au public	Plans d'eau
Alerte renforcée 2									
	Interdit sauf arroser potagers entre 20h et 8h	Interdit sauf jeunes arbustes (- 1an) entre 20h et 8h	Interdit sauf green et départs et stades autorisés entre 20h et 8h (1 fois / semaine pour les stades) (Cf. affiche*)	Interdit sauf autorisation (Cf. affiche*)	Interdit sauf stations économes* (HP/ recyclage)	Interdit sauf impératif sanitaire (Cf. affiche*)	Interdit pour plus de 1m³ sauf remise à niveau nocturne et 1er remplissage si chantier débuté avant les 1 ^{ère} restrictions	Interdit sauf impératif sanitaire après avis de l'ARS	Interdit sauf pour les usages commerciaux sous autorisation du service police de l'eau
Crise 3									
	Interdit sauf potagers entre 20h et 8h avec de l'eau de pluie	Interdit	Interdit sauf pour les greens et seulement entre 20h et 8h	Interdit sauf autorisation (Cf. affiche*)	Interdit sauf impératif sanitaire	Interdit sauf impératif sanitaire (Cf. affiche*)	Interdit	Interdit sauf impératif sanitaire après avis de l'ARS	Interdit sauf pour les usages commerciaux sous autorisation du service police de l'eau

Projets en cours

Aires de jeux

Peut-être que les grillages installés dernièrement en bas du lotissement du Champ Briffor ont éveillé votre curiosité.

Une aire de jeux va y être installée prochainement. Une structure d'équilibre, une maisonnette, des jeux à ressorts, des tables et bancs permettront aux enfants de se divertir.

Une seconde aire de jeux, plus petite, avec une balançoire, un jeu à ressort et une bascule seront également mis en place en face de la mairie.

Le marché a été attribué à la société AJ3M pour un montant de 39 863,40 € HT. Ce projet sera subventionné en partie par l'Etat, la Région, le Département et la CAF.

Encore un peu de patience, les éléments devraient être installés dans le courant de l'automne.

Eclairage public

Le conseil municipal a validé le projet de rénovation du parc d'éclairage public actuel vers une transition à l'éclairage LED. Certaines rues en sont déjà équipées. Les Granges-l'Eglise, les Granges-Dessous, la rue des Fusains, la route de la Champagne et le secteur des Pommiers-Ronds vont être équipés par ce système de lumière.

Le marché a été attribué à la société Balossi-Marguet pour un montant de 44 280,37€ HT.

Le coup de la mise en place est subventionné en partie par le SYDED (Syndicat Mixte d'Énergies du Doubs).

Les gestes du bon Grangeard

La taille de haies

Pour rappel, la loi interdit de tailler les haies du 1^{er} avril au 31 juillet pour les agriculteurs. Ces dates correspondent à la période de nidification. Essayons d'adopter ceci pour nous aussi.

Cette année, les fortes chaleurs ne sont pas propices à la taille. La meilleure période se situe en automne, ou à la sortie de l'hiver. Néanmoins, il faut penser à l'espace public en dégagant les trottoirs mais également en évitant de créer des angles de vision réduits aux carrefours ainsi que dans certains virages.

La commission voirie vous invite à faire le nécessaire le cas échéant, mais surtout d'anticiper pour éviter de tels désagréments. La communauté de communes via la déchèterie permet le dépôt gratuit des déchets verts. Certaines communes ont déjà mis en place un système de contrôle que nous souhaitons éviter.

Nous comptons sur votre compréhension et vous souhaitons une bonne taille de vos haies.



Rappel des heures de tonte

Du lundi au vendredi :
8h30 - 12h et 14h - 19h30
Samedi :
9h - 12h et 15h - 19h30
Dimanche et jours fériés :
10h - 12h

Vous avez de l'amiante à éliminer?

Un service de collecte de l'amiante lié a été mis en place par Préal. Ce service, réservé aux particuliers, est disponible uniquement sur inscription au 03 81 46 95 22.

Les enlèvements seront définis à des dates et points de collecte précis, en fonction des demandes des usagers.

DÉCHETS ACCEPTÉS

Uniquement les **déchets d'amiante liés** à des matériaux inertes

Quantité limitée par apport, par an et par foyer :

- 25 m² de couverture (plaques en fibro ciment, ardoises) ayant conservé son intégrité (ne pas couper les plaques)
- 10 m de canalisations en fibro ciment
- 40 m² de dalles vinyle-amiante (linoléum, Dalflex)
- 6 unités de bacs horticoles

DÉCHETS REFUSÉS

Toute autre sorte d'amiante (notamment l'amiante libre ou friable)

>> Prise en charge par une entreprise spécialisée (liste des entreprises certifiées disponible sur <http://www.qualibat.com/views/EntreprisesRecherche.aspx>)